



Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

Association SAUVETAGE SECOURISME DE SAINT AVERTIN

137 rue de Cormery – 37 550 Saint Avertin

Tél. : 06-48-38-74-56 – Courriel : contact@secourisme37.com



Demande de Dispositif Prévisionnel de Secours

Conformément à la réglementation en vigueur, tout dispositif prévisionnel de secours à personnes doit faire l'objet d'une demande écrite à l'association prestataire de la part de l'organisateur de la manifestation ou du rassemblement de personnes. Cette demande doit être signée par l'organisateur, attestant ainsi de l'exactitude des éléments portés dans ce document.

Il est rappelé que l'association SAUVETAGE SECOURISME DE SAINT AVERTIN est agréée pour les missions de Sécurité Civile de type D (dispositifs prévisionnels de secours), par sa régulière affiliation au Comité Départemental d'Indre et Loire de la FFSS.

Il est rappelé que la présente demande ne constitue ni un engagement de l'association SAUVETAGE SECOURISME DE SAINT AVERTIN à assurer le DPS objet de la présente demande ni un engagement de l'organisateur à confier la réalisation du DPS objet de la présente demande à l'association SAUVETAGE SECOURISME DE SAINT AVERTIN.

Partie 1 : Organisme demandeur

Raison sociale :

Adresse :
.....

Téléphone fixe : Courriel :

Représenté légalement par : Fonction : Portable :

Partie 2 : Caractéristiques de la manifestation

Nom :

Activité(s) principale(s) :

Date(s) : Horaires :

Adresse de la manifestation :
.....

Nom du contact sur place : Fonction :

Téléphone fixe : Portable :

Circuit : Oui Non Si oui : Ouvert Fermé Longueur : km

Utilisation de plusieurs sites distincts : Oui Non

Superficie de la manifestation :

Distance maximale entre les deux points les plus éloignés de la manifestation :

Partie 3 : Nature de la demande

DPS concernant : Les acteurs et le public Les acteurs uniquement Le public

Nota Bene : Il est rappelé à l'organisateur que, conformément au préambule du référentiel national des DPS, le PAPS n'est pas un dimensionnement suffisant lorsque le dispositif concerne les acteurs de l'évènement.

Description des acteurs de la manifestation :

Effectif total des acteurs : Tranche d'âge :

Avez-vous des exigences spécifiques en termes de sécurité concernant les acteurs (règlementations fédérales, exigences de l'autorité de police compétente, etc.) : Oui Non

Nota Bene : Joindre ces exigences le cas échéant.

Description du public de la manifestation :

Effectif total du public : Tranche d'âge :

Effectif maximal du public présent simultanément sur la manifestation :

Certaines personnes peuvent présenter des besoins particuliers : Oui Non

Si oui, lesquels : Traduction :
 Déplacement (chaise roulante, etc..) :
 Autres à préciser :

Durée de présence du public sur la manifestation :

Comportement du public : Assis Debout Statique Dynamique



Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

Association SAUVETAGE SECOURISME DE SAINT AVERTIN

137 rue de Cormery – 37 550 Saint Avertin

Tél. : 06-48-38-74-56 – Courriel : contact@secourisme37.com



Partie 3 : Caractéristiques de l'environnement et de l'accessibilité au site

Structure d'accueil du public : Permanente Non permanente :
Voies publiques : Oui Non Si oui, elles seront : Ouvertes à la circulation Fermées à la circulation

Dimension des espaces naturels sur le site :
Distance maximale de brancardage :
Longueur maximale de pente du terrain :
Autres conditions d'accès particulières ou difficiles :

Partie 4 : Secours publics les plus proches

Centre d'incendie et de secours avec VSAV* de : Distant de: km

* CSP Tours Nord Agglo, CSP Tours Centre, CSP Tours Sud, CSP Loches, CSP Chinon, CSP Amboise, CS Ouest Agglo, CS Saint Pierre des Corps, CS Castelrenaudais, CS Val de Cher (Bléré), CS Neuvy le Roi, CS Neuillé Pont Pierre, CS Ste Paterne Racan, CS Château la Vallière, CS Les pins (Cléré), CS Le Lathan (Savigné), CS Langeais, CS Monnaie, CS Vouvray, CS Montlouis s/ Loire, CPI Saint Laurent en Gatine, CS Val de l'Indre (Montbazou), CS Val du Lys (Monts), CS Bourgueil, CS Chouzé s/ Loire, CS Le Véron (Avoine), CS du Rideiltois (Azaï le R), CS Ste Maure, CS Le Bouchardais (Tavant), CS Cormery, CS Richelais (Champigny s/ V), CS Manthelan, CS Ligueil, CS Descartes, CS Grand Pressigny, CS St Flovier, CS Yzeure s/ C, CS Preuilly s/ C, CS Orbigny, CS Montrésor.

Structure d'accueil des urgences** de : Distant de: km

** CHRU Trousseau Tours, CH Martinais Loches, CH Chinon, CH Intercommunal d'Amboise, Pôle Vinci Chmbray les Tours, Clinique Alliance Saint Cyr sur Loire.

Partie 5 : Documents joints à la demande

Arrêté municipal ou préfectoral Avis de commission de sécurité
 Plan du site Annuaire du site
 Autre document utile:

Partie 6 : demandes complémentaires aux seuls moyens secouristes

En complément du dimensionnement secouriste du dispositif, l'association Sauvetage Secourisme de Saint Avertin devra mettre en œuvre les moyens suivants :

Médecin : Oui Non Si oui, nombre requis :
Infirmier : Oui Non Si oui, nombre requis :
Equipe médicale complète : Oui Non Si oui, nombre requis :

Ambulance pour assurer les éventuels transports de victimes vers le milieu hospitalier :
 Oui Non Si oui, nombre requis :

Partie 7 : autres services de secours présents sur place

Médecin
Nom : Téléphone portable :
Il sera doté d'une tenue permettant son identification : Oui Non
L'association 3S37 fournira un moyen d'identification : Oui Non
L'association 3S37 fournira un moyen radiophonique: Oui Non

Infirmier Kinésithérapeute Autres :

Ambulance(s) privée(s)
Nom : Téléphone portable :
L'association 3S37 fournira un moyen radiophonique: Oui Non

Autre association agréée de sécurité civile
Il s'agit de deux dispositifs de secours distincts (différents sites ou acteurs et publics) : Oui Non
Il s'agit d'un dispositif inter-associatif: Oui Non
La coordination inter-associative sera assurée par 3S37 : Oui Non

Secours publics :

SMUR de : Sapeurs-pompiers Police Nationale ou Gendarmerie
 Police municipale de :
 Autres :

Certifié exact, le
(Nom et signature)